



LA TRAÇABILITÉ DE L'ŒUVRE D'ART OU LA FORCE DE SON HISTOIRE

PROGRAMME

COLLOQUE ORGANISÉ PAR L'ADAGP

Le 28 septembre 2017 à 14h
Auditorium Colbert
Institut national d'histoire de l'art

#TOA

Éditorial	3
Programme	5
Biographies des intervenants	7
Chiffres clés	18

Les chiffres clés de l'économie de la culture en France, en Europe et dans le monde.
Sources : études EY 2014 (Europe) et 2015 (France et monde).

Les Contenus culturels dans un environnement en ligne : Analyse du transfert de valeur.
Source : rapport Roland Berger, 2015 - Synthèse pour la France en 2014.

L'ADAGP en chiffres

La traçabilité n'est pas un terme reconnu par l'Académie française ; il est simplement toléré. Les dictionnaires courants le définissent par la possibilité de suivre un produit aux différents stades de sa production, de sa transformation et de sa commercialisation.

Si le besoin de traçabilité est ancien dans l'Histoire, il est aujourd'hui devenu, à l'heure de la mondialisation et de la diversification des échanges, une impérieuse exigence : dans les domaines agroalimentaire, industriel, informatique, écologique ou dans le secteur de la santé, la traçabilité est un enjeu essentiel. Règles et bonnes pratiques sont déterminées et contrôlées pour assurer la qualité des produits et la sécurité des consommateurs. Mais si la traçabilité améliore et garantit le bon fonctionnement du système, elle soulève aussi des interrogations philosophiques, éthiques ou sociologiques qu'il ne faut pas négliger.

Dans le domaine artistique, la traçabilité s'est imposée comme une nécessité fondamentale. Étudier la traçabilité d'une œuvre d'art, c'est retracer son histoire et comprendre son parcours, de sa création à sa distribution ou circulation, au sein d'un écosystème culturel réunissant le champ numérique, ses nombreux développements, le marché de l'art et les institutions muséales.

Parce que l'œuvre d'art n'est pas un simple bien, parce qu'elle n'est pas un objet comme un autre, son parcours est pluriel. D'un côté, l'œuvre d'art est une expression filiale, presque charnelle, de l'artiste. De l'autre, elle questionne le beau et l'imaginaire, pénétrant l'être qui la regarde et interrogeant sa sensibilité. Elle se nourrit d'une relation qui est double : avec l'auteur de la création et avec le public qui la contemple. Pour le premier, la traçabilité offre un moyen formidable de maintenir le lien avec

son œuvre ; pour le second, elle est un gage d'authenticité et de qualité de l'œuvre. Dans les deux cas, la traçabilité est un principe de précaution et un élément-clé de la chaîne de la valeur artistique.

Le droit d'auteur et la propriété intellectuelle sont des outils importants mis au service de cette traçabilité. En permettant à l'artiste de contrôler l'utilisation de son œuvre et d'être associé financièrement à son succès, ils accompagnent le parcours de son œuvre dans la transparence, la confiance et la fiabilité. C'est donc avec un certain sentiment d'évidence que l'ADAGP s'empare aujourd'hui du sujet à travers ce colloque intitulé « La traçabilité de l'œuvre d'art ou la force de son histoire ». Face aux évolutions rapides que connaît le secteur des arts visuels, nous veillons à poursuivre notre engagement en faveur du droit d'auteur, tout en affirmant notre capacité à saisir les grands enjeux attendants. Faire aujourd'hui le point sur la traçabilité, c'est préparer l'avenir de nos auteurs.

Dans cette entreprise, nous avons pu nous appuyer sur le travail remarquable d'Alexandra Bensamoun, professeur à l'Université Rennes 1 et de Françoise Labarthe, professeur à l'Université Paris-Sud, qui assurent le commissariat scientifique de ce colloque. Nous les saluons toutes deux chaleureusement.

Nous tenons enfin à remercier tous les intervenants qui sont venus partager avec nous leur expertise. Artistes, scientifiques, galeristes, juristes, philosophes, experts... Leurs profils et leur approches variés sont la promesse de discussions passionnées. À travers leurs paroles et les résonances qu'elles sauront trouver auprès de l'assistance, nous avons à cœur de faire de ce symposium un véritable moment de dialogue et de réflexion partagés : une occasion de nourrir nos pratiques professionnelles et d'ouvrir notre regard sur l'art et la société.

MOTS D'ACCUEIL**14h - 14h15**

Christian Jaccard, président de l'ADAGP
Éric de Chassey, directeur général de l'INHA

PROPOS INTRODUCTIF**14h15 - 14h35**

Intervention vidéo de **Françoise Nyssen**, ministre de la Culture

Performance artistique - Babs, artiste

TABLE RONDE 1**14h45 - 16h15****LA TRAÇABILITÉ, GARANTE DE LA PROTECTION DE L'ŒUVRE D'ART**

Pourquoi et comment protéger le rattachement de l'œuvre d'art à son auteur ?
Alexandra Bensamoun, professeur, Université Rennes 1

La traçabilité de l'œuvre d'art, c'est avant tout la trace personnelle de l'artiste, que le droit traduit par le droit à la paternité, mais aussi par toutes les prérogatives morales accordées à l'auteur et qui le relie à son œuvre pour l'éternité. Cependant, la reconnaissance de l'art et du statut de l'artiste n'a de sens que s'il peut vivre de sa création. C'est le sens des droits patrimoniaux accordés à l'auteur, et notamment du droit de suite, qui lui permet de participer au succès des reventes successives de son œuvre. Enfin, le numérique modifie à la fois l'appréhension de l'œuvre et les conditions d'exploitation : la traçabilité est menacée, à la fois par l'illusion de la gratuité qui a dominé les premiers temps de l'internet et perdure jusqu'à aujourd'hui, et par la diffusion massive des œuvres sur le réseau, sans que les auteurs n'en soient justement rémunérés.

Modérateur : **Isabelle Szczepanski**, journaliste, ElectronLibre

PRÉSENTATIONS

- **Plateformes, moteurs de recherche d'images, framing : quel partage de la valeur sur internet ?**
Constance Le Grip, députée des Hauts-de-Seine, Vice-Présidente de la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation. Députée européenne de 2010 à 2017
- **Traçabilité et qualité d'auteur**
(L'importance du droit d'auteur dans la reconnaissance du créateur)
Hervé Di Rosa, artiste plasticien

- **Traçabilité et droit de suite**

Tristan Azzi, professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

- **«C'est vous le produit!»** (ou l'illusion de la gratuité)

Christophe Genin, professeur en philosophie de l'art et de la culture à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre de l'Institut ACTE (UMR 8218), directeur de l'équipe «Études de la culture», directeur de l'École doctorale Arts plastiques, Esthétique et Sciences de l'Art

- **La diffusion massive des œuvres sur l'internet : quelles solutions pour sauvegarder la traçabilité des œuvres ?**

Sylvain Piat, directeur Normes et règles professionnelles, CISAC (Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs)

ÉCHANGES

Pause-café

16H15-16H40

Performance artistique - **Diane Arques**, artiste

TABLE RONDE 2

16H50-18H20

LA TRAÇABILITÉ, GARANTE DE LA VALEUR DE L'ŒUVRE D'ART

Quels enjeux pour le marché de l'art et les institutions muséales ?

Françoise Labarthe, professeur, Université Paris-Sud

La traçabilité apparaît de plus en plus comme élément fondamental de la valeur de l'œuvre, participant de l'attestation de son authenticité et de la sécurité des transactions. L'authenticité peut être recherchée à travers plusieurs indices. Si la signature joue un rôle essentiel dans l'attribution, elle se heurte parfois au faux, à l'évolution de la signature de l'artiste, quand il ne choisit pas de la renier. Il est alors nécessaire de se tourner vers d'autres connaissances, celles des galeristes pour leurs archives, celles des comités d'artistes par le biais des certificats d'authenticité. L'expert dispose de plusieurs techniques : scientifique, stylistique et recherche du parcours de l'œuvre, autrement dit de sa traçabilité. Cette dernière contribue aussi à la sécurité, de par la licéité de la provenance qu'elle tend à assurer. L'ensemble forme un tout et rejaillit sur la valeur de l'œuvre. C'est ainsi que la traçabilité prend toute son envergure au sein du marché de l'art et des institutions muséales.

Modérateur: **Harry Bellet**, journaliste, Le Monde

PRÉSENTATIONS

- Le rôle d'une galerie
Véronique Jaeger, Galerie Jeanne Bucher Jaeger
- Le rôle des comités d'artistes et des certificats d'authenticité
Meret Meyer, vice-présidente du Comité Marc Chagall
- Le rôle de l'expertise: scientifique, stylistique et provenance
Michel Menu, directeur du département recherche au C2RMF (Centre de restauration et de recherche des musées de France)
- L'historique de l'œuvre, un outil de sécurité
Stéphane Thefo, commandant de Police, responsable sûreté de l'Université Lyon1, membre de l'ICMS (International Committee for Museum Security)
- L'histoire de l'œuvre ou la valeur reconnue
Vincent Noce, journaliste

ÉCHANGES

ÉPILOGUE **18H20**

Serge Lasvignes, président du Centre Georges-Pompidou

MOT DE CONCLUSION **18H35**

Marie-Anne Ferry-Fall, directrice générale de l'ADAGP

COCKTAIL **18H45**



© DR

DIANE ARQUES

Artiste

Diane Arques a étudié à l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris, au département Photographie et Art Contemporain de l'Université de Paris 8 et a suivi une formation de comédienne au Conservatoire de Paris et au Théâtre du Rond Point. Elle a participé aux Rencontres de la jeune photographie internationale au Centre d'art Contemporain photographique, Villa Perochon, au Festival Photolreland de Dublin et à Photoespaña. Plus récemment elle a présenté des installations et des projets performatifs au Pavillon Vendôme, Centre d'Art Contemporain, Clichy, à la Biennale Photo Instantané de la Teste, à la Cité internationale des Arts de Paris, aux Ateliers de Paris Carolyn Carlson. Parallèlement à son activité artistique, elle collabore régulièrement avec la presse, les institutions culturelles et des artistes comme Xavier Veilhan, Pierre Huyghe.

Diane Arques se définit comme une artiste photographe qui use de la vidéo, du son, des performances dans tous ses projets afin de les inscrire dans un espace et un temps donnés. Son travail est inspiré d'éléments à la fois autobiographiques, de questionnements sur la société contemporaine et de recherches formelles sur la matérialité de l'œuvre exposée. Ses créations se nourrissent de multiples références empruntées tant aux arts plastiques qu'au théâtre, au cinéma ou encore aux artistes sonores.



© DR

TRISTAN AZZI

Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Agrégé des Facultés de droit, Tristan Azzi est professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Auteur d'une thèse intitulée Recherche sur la loi applicable aux droits voisins du droit d'auteur en droit international privé soutenue en 2000 à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas, il a été successivement maître de conférences à l'Université Paris 2, professeur à l'Université d'Orléans puis professeur à l'Université Paris Descartes, avant de rejoindre l'École de droit de la Sorbonne en 2014. Spécialiste de droit de la propriété intellectuelle et de droit international privé, il a créé et dirige le DReDIS (Département de recherche en droit de l'immatériel de la Sorbonne, IRJS-André Tunc, EA 4150). Il assure par ailleurs la codirection du Master 2 professionnel Marché de l'art de l'Université Paris 1 ainsi que celle du D.U. Sorbonne IT, diplôme consacré au droit du numérique. Vice-président de l'AFPIDA (Association française pour la protection internationale du droit d'auteur), membre du comité exécutif de l'ALAI (Association littéraire et artistique internationale), du Comité français de droit international privé et du réseau TEE (Trans Europe Experts), il collabore en outre activement aux travaux de l'Institut Art & Droit. Il est également membre du Conseil national des universités.



© Babs (détail)

BABS

Artiste

Babs, né à Paris en 1975 découvre le graffiti à l'âge de 11 ans. Autodidacte, en 1986 il commence par tagger les rues de sa ville. Il peint ses premiers murs dès le début des années 90. En 1992, il peint ses premiers métros, trains dans la capitale. Il réalise alors plusieurs centaines de graffitis sur roulant pendant plus d'une quinzaine d'années. En 2010, il quitte définitivement les souterrains du métro en peignant désormais légalement.

Aujourd'hui, il dévoile une autre facette de sa personnalité à travers sa peinture sur toile où acrylique et peinture aérosol communient. Son travail porte essentiellement sur l'abstraction, le mouvement et l'énergie. Inspirée par les courants cubiste et minimaliste, sa peinture est chargée d'histoire et d'émotion.



ALEXANDRA BENSAMOUN

Professeur, Université Rennes 1

Professeur de droit privé à l'Université Rennes 1, chercheur au laboratoire IODE et chercheur associé au CERDI à l'Université Paris-Sud (Paris-Saclay), Alexandra Bensamoun dirige également le master 2/LLM « Propriété intellectuelle fondamentale et technologies numériques » (Université Paris-Saclay), en codiplômation avec le Québec (Université de Laval). Elle est l'auteur de nombreuses recherches en droit d'auteur et en droit du numérique. Elle a aussi conduit plusieurs missions pour le Conseil Supérieur de la Propriété Littéraire et Artistique (CSPLA, Ministère de la Culture et de la Communication).



HARRY BELLET

Journaliste, Le Monde

Après avoir travaillé au Centre Pompidou, puis à la Fondation Maeght (Saint-Paul-de-Vence), Harry Bellet est désormais responsable adjoint au service culturel du journal Le Monde. En 2013, Actes Sud a publié son roman historique *Les Aventures extravagantes de Jean Jambecreuse, artiste et bourgeois de Bâle*. Harry Bellet est également l'auteur de trois romans policiers publiés chez Robert Laffont.



ÉRIC DE CHASSEY

Historien de l'art

Directeur de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) depuis 2016, Éric de Chassey est professeur d'histoire de l'art à l'École Normale Supérieure de Lyon depuis 2012. Il a été le directeur de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis pendant six ans (2009-2015), après avoir été membre de l'Institut Universitaire de France (2004-2009).

Ancien élève de l'École Normale Supérieure (Ulm-1986), il a également étudié les sciences politiques, avant de devenir maître de conférences en histoire de l'art à l'Université Paris-Sorbonne (1996-1999) et professeur d'histoire de l'art à l'Université François-Rabelais de Tours (1999-2012).

Il a publié articles, essais, catalogues et livres sur l'art, en particulier sur l'histoire de l'art et son enseignement, sur l'œuvre de Matisse, l'art américain, l'abstraction des XX^e et XXI^e siècles, la photographie et la culture visuelle de la seconde moitié du XX^e siècle. Il a également organisé ou co-organisé de nombreuses expositions monographiques, thématiques et collectives, en France et à l'étranger, et a dirigé ou co-dirigé plusieurs colloques internationaux.



HERVÉ DI ROSA

Artiste plasticien

En 1979, Hervé Di Rosa cofonde le mouvement de la Figuration libre. À tout juste vingt ans, il est exposé à Paris et New York. Progressivement, il diversifie ses approches artistiques au contact d'artisans dans un tour du monde qui le mènera en Tunisie, en Bulgarie, au Ghana, au Bénin, en Éthiopie, au Vietnam, en Afrique du Sud, en Corse, à Cuba, au Mexique, aux États-Unis, au Cameroun, en Israël. Sans revendiquer un style particulier, mais en développant un univers narratif bien à lui, peuplé de personnages récurrents, il a pratiqué toutes les techniques de création : peinture, sculpture, bande-dessinée, tapisserie, estampe, fresque, laque, argent repoussé, céramique, dessin animé, images numériques, entre autres. Il est également l'auteur ou le sujet d'environ 150 livres d'art et publications entre 1978 et 2014. Concepteur de l'Art modeste, il fonde en l'an 2000, à Sète, le Musée international des arts modestes (MIAM), où il expose de nombreux artistes venus du monde entier et crée des expositions qui questionnent les frontières de l'art contemporain.

Depuis 1981, son œuvre a fait l'objet de plus de 200 expositions personnelles et est présente dans d'importantes collections publiques et privées en Europe, en Amérique et en Asie. Il vit et travaille actuellement à Lisbonne, Portugal.



MARIE-ANNE FERRY-FALL

Directrice générale de l'ADAGP

Marie-Anne Ferry-Fall a rejoint l'ADAGP en 2007 et en est la directrice générale depuis 2012. Elle est diplômée du Master II Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies de Paris-Sud. Elle est actuellement présidente d'EVA (European Visual Artists), membre titulaire du Conseil Supérieur de la Propriété Littéraire et Artistique (CSPLA) et membre du Conseil d'Administration de l'AFPIDA (Association Française pour la Protection Internationale du Droit d'Auteur). Elle a été désignée, le 12 juillet dernier, présidente du Comité du CFC (Centre Français d'exploitation du droit de copie).



CHRISTOPHE GENIN

Professeur en philosophie de l'art et de la culture à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre de l'Institut ACTE (UMR 8218), directeur de l'équipe « Études de la culture », directeur de l'École doctorale Arts plastiques, Esthétique et Sciences de l'Art.

Christophe Genin est agrégé de philosophie, docteur d'université et docteur ès Lettres et Sciences humaines. Il est professeur de philosophie de l'art et de la culture à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il dirige l'École doctorale d'arts et sciences de l'art et est membre de l'Institut ACTE (UMR 8218) où il dirige l'équipe Études de la Culture. Ses travaux portent sur les identités réfractaires qu'elles s'expriment dans la culture populaire (kitsch, street art) ou dans les processus réflexifs des pratiques artistiques. Il s'interroge également de manière matérialiste et holistique sur les conditions d'interprétation des œuvres d'art et des pratiques culturelles à l'ère de la mondialisation, de la numérisation et de la marchandisation des œuvres de l'esprit.



CHRISTIAN JACCARD

Artiste et président de l'ADAGP

Le feu, source de vie et de lumière, et l'entrelacs, principe de création et de relation des règnes du vivant, sont les deux « outils » constitutifs de la mise en œuvre de Christian Jaccard dont l'enjeu est la consommation du temps. Initiée dans les années 1970, la voie ignée associée au geste pictural la pratique ancestrale de l'écobuage, dite aussi culture sur brûlis. La combustion à mèche lente altère la matière et la couleur originelle de matériaux et de supports divers, desquels émerge un réseau d'empreintes inédites. Ces dessins « automatiques » sont autant de stigmates du temps, constituant pour l'artiste une trace mémorielle, un repère signifiant. Appliqués à l'échelle du mur ou d'un édifice, les « tableaux éphémères » célèbrent l'énergie cosmique. Simultanément, Christian Jaccard ligature et noue des éléments : les textures noueuses de forme domestique, organique ou abstraite occupent l'espace dans des installations dynamiques et baroques, et forgent le Concept Supranodal. Calcination et tatouage par l'épreuve du feu, nouage et entrelacement d'objets constituent autant de gestes duels et complémentaires qui mettent en scène le processus de création et symbolisent le flux du temps écoulé.

Christian Jaccard est représenté dans de nombreux musées et collections privées en France et à l'étranger.



VÉRONIQUE JAEGER

Galerie Jeanne Bucher Jaeger

Riche de son expérience au sein du milieu de l'art à New York durant 10 ans puis à Londres et à la FIAC jusqu'au début des années 2000, Véronique Jaeger rejoint la galerie JEANNE BUCHER JAEGER en 2003. Elle y organise une série d'expositions monographiques pour les artistes qui sont historiquement liés à la galerie, permettant ainsi une relecture de l'œuvre de certains d'entre eux : André Bauchant, Fermin Aguayo, etc. En sus de son espace historique rue de Seine, la galerie inaugure en 2008 un nouvel espace de 700m² conçu pour promouvoir l'œuvre de nouveaux artistes (Michael Biberstein, Miguel Branco, Zarina Hashmi, Rui Moreira, Hanns Schimansky, Susumu Shingu, Fabienne Verdier, Paul Wallach, Yang Jiechang), tout autant que faire redécouvrir dans un nouveau quartier l'œuvre de ses artistes historiques. Elle débute également, en 2004, un travail de réorganisation de tout son fonds d'archives, œuvrant à une monographie à paraître ultérieurement sur son activité au sein du milieu de l'art durant plus de 90 ans.

Outre les textes publiés sur quelques artistes de la galerie, Véronique Jaeger a été co-commissaire de plusieurs expositions, notamment « Passion de l'art : la Galerie Jeanne Bucher Jaeger depuis 1925 », présentée durant l'été 2017 au Musée Granet d'Aix-en-Provence et « Arts et Lettres : les éditions de la Galerie Jeanne Bucher Jaeger » à la Fondation Arpad Szenes-Vieira da Silva.



FRANÇOISE LABARTHE

Professeur, Université Paris-Sud

Françoise Labarthe, agrégée des Universités, est Professeur à l'Université Paris-Sud, Paris-Saclay dont elle est membre du conseil d'administration. Elle dirige le Master droit privé ainsi que le Master 2 Droit privé fondamental. Chercheur du CERDI, elle est l'auteur de plusieurs ouvrages en droit des contrats et d'ouvrages collectifs en droit du marché de l'art, dont elle est spécialiste. Elle participe régulièrement aux travaux d'Art & Droit.



SERGE LASVIGNES

Président du Centre Pompidou

Serge Lasvignes est né en 1954. Il est agrégé de lettres et ancien élève à l'École nationale d'administration (Ena) (promotion Liberté-Égalité-Fraternité, 1987-89). Après un début de carrière au Conseil d'État, il fut Directeur des affaires générales, internationales et de la coopération au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Insertion professionnelle (1995-96), Directeur des affaires juridiques au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (1996-97), Directeur au Secrétariat général du gouvernement (1997-2006) et Secrétaire général du gouvernement (2006-15). Serge Lasvignes est depuis 2015, Président du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, Président du conseil d'administration de la bibliothèque publique d'information (BPI) et Président de l'Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (IRCAM) et Président du Conseil d'administration du Centre Pompidou-Metz.



CONSTANCE LE GRIP

Députée des Hauts-de-Seine
Vice-Présidente de la Commission des Affaires culturelles
et de l'Éducation. Députée européenne de 2010 à 2017.

Constance Le Grip est Députée (LR) des Hauts-de-Seine, Vice-Présidente de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, membre de la commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale.

Elle a été nommée en juillet 2017 co-rapporteur de la mission d'information sur le « marché unique numérique » avec le député (LREM) Éric Bothorel.

Elle a été, entre 2010 et 2017 Députée européenne, vice-présidente de la commission des affaires constitutionnelles au Parlement européen (2010-2014). Vice-présidente de la délégation française du PPE, elle a également siégé dans la commission des Affaires juridiques.

Madame Le Grip débute sa carrière aux côtés d'Alain Lamassoure, à l'époque Député à l'Assemblée nationale et membre du Parlement européen, puis Ministre. Elle poursuit son travail avec Nicolas Sarkozy, alors Ministre dans plusieurs Gouvernements et Président du Conseil général des Hauts-de-Seine. Lorsqu'il est élu président de la République, Constance Le Grip devient conseillère technique à la Présidence de la République, en charge des relations avec les membres de l'Assemblée nationale et du Parlement européen.



MICHEL MENU

Directeur du département recherche au C2RMF

Michel Menu est depuis 2001 le chef du département Recherche, le laboratoire du Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF) au Palais du Louvre à Paris. Diplômé ingénieur de l'École Supérieure d'Optique en 1976, il découvre l'existence du petit laboratoire au Louvre, lieu qui permet d'allier science et art. Il passe une thèse en physique en 1978 et soutient en 1992 une Habilitation à Diriger des Recherches en sciences. Auteur de plus de 200 articles et ouvrages, il est le co-responsable de l'équipe associée à l'UMR de Chimie ParisTech (IRCP, UMR 8247) et le responsable français du projet européen IPERION (2015-2019). Son axe principal de recherche est la couleur et l'apparence des œuvres peintes.

Le laboratoire du C2MRF est composé d'une équipe de 42 agents permanents du Ministère de la Culture (conservateurs, ingénieurs, techniciens, chercheurs), de 7 chercheurs de Chimie ParisTech, ainsi qu'une dizaine d'étudiants en thèse et post doctorants. Le Laboratoire effectue des études et des recherches sur les matériaux des œuvres du patrimoine culturel à des fins d'expertise, de connaissance des techniques de réalisation des œuvres, de compréhension des processus d'altération et d'assistance à la restauration-conservation, à l'aide de méthodes d'examen et d'analyse avancées et innovantes, adaptées aux contraintes et aux propriétés particulières des objets de musées.



MERET MEYER

Avant droit de Marc Chagall (1887-1985), vice-présidente du Comité Marc Chagall

Après des études en Allemagne (Littérature allemande, linguistique allemande et philosophie à l'Université de Freiburg i. Brsg; Maîtrise en littérature allemande, linguistique allemande, philosophie et Sciences de théâtre à l'Université de Cologne) et aux États-Unis (Publishing Course de Harvard University, Boston), Meret Meyer devient éditrice au sein de plusieurs maisons d'éditions d'art en Allemagne, en France et en Suisse.

Depuis 1997, elle est vice-Présidente du Comité Marc Chagall, Paris, association fondée en 1988 et régie par la loi de 1901 et dénommée « Association pour la défense et la promotion de l'œuvre de Marc Chagall ».

Meret Meyer est aussi l'auteur de divers textes et préfaces parus dans des catalogues d'expositions sur Marc Chagall et co-commissaire de plusieurs expositions monographiques consacrées à l'artiste.

Elle est également vice-présidente de l'Association des Amis du Musée national Marc Chagall à Nice.



VINCENT NOCE

Journaliste

Vincent Noce est journaliste d'investigation dans le domaine de la culture et critique d'art. Il collabore notamment à The Art Newspaper, la Gazette Drouot et le Journal des arts. Il a été journaliste à Libération de 1994 à 2015.

Né en 1951, il a collaboré au Monde Diplomatique avant d'entrer à l'Agence France Presse en 1981, où il a notamment été correspondant en Afrique centrale. Il a également été chroniqueur au magazine Saveurs, et, à la suite de Jean-Paul Kaufman, rédacteur en chef de la revue l'Amateur de Bordeaux.

Outre des ouvrages sur la gastronomie et le vin, il est l'auteur de *Descente aux enchères* (Jean-Claude Lattes, 2001), *La collection égoïste* (l'histoire d'un voleur d'art en série, Jean-Claude Lattes, 2005), ainsi que des livres sur les relations entre arts et histoire des sciences : *Monet, l'œil et l'eau* (RMN-GP, 2010), *Odilon Redon, dans l'œil de Darwin* (RMN-GP, 2011), *Salvador Dali, La raison du fou* (Centre Pompidou, 2012). Il est en passe de publier chez Lattes une enquête portant sur des dizaines de peintures anciennes présumées fausses, passées par les plus grandes maisons de ventes et musées du monde.



© DR

SYLVAIN PIAT

Directeur Normes et règles professionnelles, CISAC (Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs).

Sylvain Piat a rejoint la CISAC en janvier 2015 en tant que directeur Normes et règles professionnelles. Il travaille notamment sur les règles de Gouvernance et les règles professionnelles appliquées à l'ensemble des membres de la CISAC, en étroite collaboration avec les directeurs régionaux. Il est responsable de l'organisation des comités techniques de la CISAC (Business, Media et DLV).

Sylvain Piat avait auparavant travaillé treize ans à la CISAC, en lançant le plan du système d'information commune. Il a ensuite rejoint la SACEM en 2011, en tant que chef des projets internationaux, mettant l'accent sur l'environnement numérique et le développement de l'initiative Armonia. Sylvain Piat est diplômé de l'École Centrale de Paris.



© DR

ISABELLE SZCZEPANSKI

Journaliste, ElectronLibre

Isabelle Szczepanski est journaliste et DG d'ElectronLibre, média spécialisé dans le numérique, les télécoms et la culture, fondé en 2008 par Emmanuel Torregano. De formation juridique, elle se passionne pour des sujets particulièrement spécifiques aux résonances innombrables comme le droit d'auteur, la net neutralité, l'optimisation fiscales des GAFA, l'investissement dans les nouvelles sociétés ou encore l'application du droit de la concurrence américain et européen aux géants du net. Après un doctorat en droit européen à l'Université d'Assas, en 2000, Isabelle s'est installée à Londres où elle a intégré le service de droit de la concurrence du cabinet Watson, Farley & Williams, pour travailler sur des dossiers de concentrations, d'aides d'État et d'abus de position dominante. À partir de 2010, elle investit dans plusieurs sites internet, dont ElectronLibre mais aussi Open Topic, société new yorkaise qui a intégré le programme Watson de IBM il y a quelques mois. En 2011, de retour à Paris, elle travaille à plein temps au développement d'ElectronLibre, l'un des premiers médias français « pure-players » à être passés entièrement au modèle payant. Le site a désormais de nombreux abonnés, parmi lesquels les principaux dirigeants des médias, des télécommunications, de la culture, des plateformes, de la publicité, ainsi que les représentants des ministères et autorités indépendantes, et des professionnels du droit et de l'investissement.



© DR

STÉPHANE THEFO

Commandant de Police, responsable sûreté de l'Université Lyon1, membre de l'ICMS (International Committee for Museum Security)

Spécialiste en sûreté et gestion des risques, le Commandant Stéphane THEFO a 32 années de carrière dans la police, dont les 13 dernières sont consacrées plus particulièrement à la prévention des actes de malveillance touchant le patrimoine culturel. Après un parcours éclectique au sein de la police, Stéphane THEFO est mis à disposition du ministère de la culture français, de 2004 à 2010, comme Conseiller en sûreté pour la protection du patrimoine (réfèrent national). Il contribue alors à la politique de sécurisation du patrimoine et réalise dans le même temps plus de 600 diagnostics de sûreté, pour tout type de patrimoine. Il est élevé au rang de Chevalier des Arts et des Lettres pour le travail accompli.

De 2010 à 2016, Stéphane THEFO rejoint INTERPOL comme Officier spécialisé en charge de la lutte contre les vols et le trafic des biens culturels. Il participe à la coopération policière internationale dans ce domaine et promeut les mesures de prévention à adopter pour limiter les risques de vols et de pillages affectant le patrimoine culturel à travers le monde. Le Commandant de police Stéphane THEFO est aujourd'hui responsable sûreté de l'Université Claude Bernard Lyon 1, laquelle dispose de plusieurs musées et collections importantes. Il est par ailleurs membre actif de l'ICMS (International Committee for Museum security) et appartient à un groupe d'experts européens en charge de l'établissement d'une norme en matière de vitrines d'exposition.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE DE LA CULTURE EN FRANCE, EN EUROPE ET DANS LE MONDE

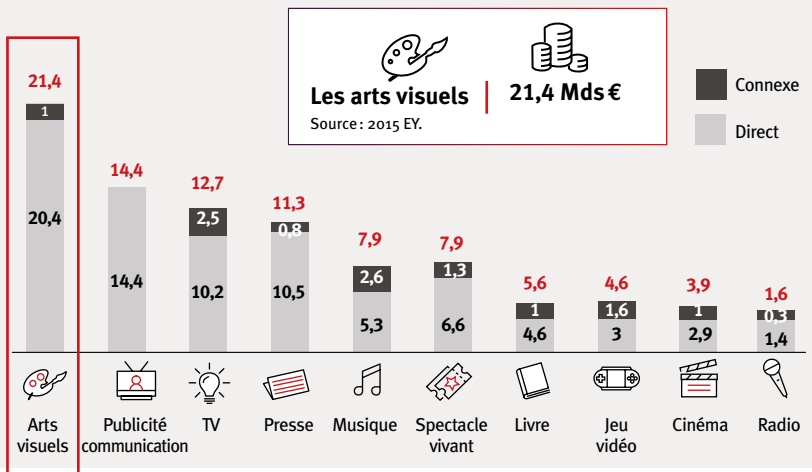
Sources : études EY 2014 (Europe) et 2015 (France et monde).

EN FRANCE

En 2015, l'économie de la culture et de la création a représenté **83,6 Mds€** de revenus et **1,3 M** d'emplois. cela représente plus du double des emplois liés à la production automobile et 8 fois ceux du secteur de la chimie). Les seuls arts visuels représentent aujourd'hui **21,4 Mds€** et **313 808** emplois, constituant ainsi le **1^{er}** employeur culturel :

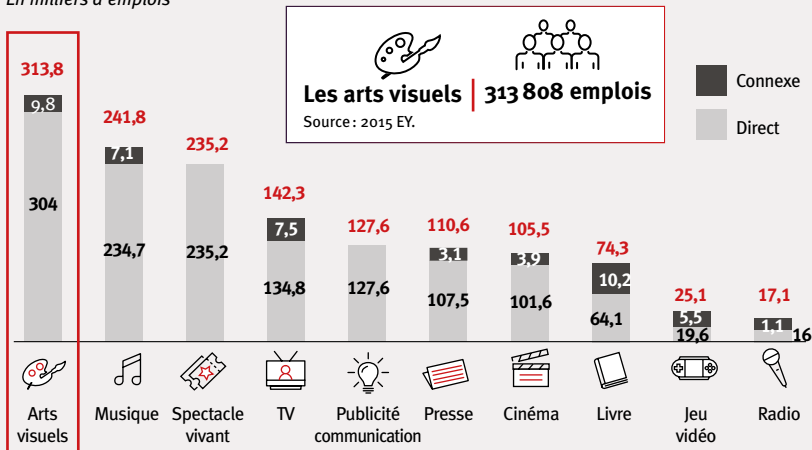
Répartition des revenus par secteur en 2015

En milliards d'euros












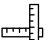

Répartition des emplois par secteur en 2015

En milliers d'emplois



EN EUROPE

En 2014, l'économie de la culture et de la création a représenté **535,9 Mds€** de chiffre d'affaires et **7 M** d'emplois. Cela représente 5 fois plus d'emplois que le secteur des Télécoms et 2,5 fois plus que le secteur de l'automobile.

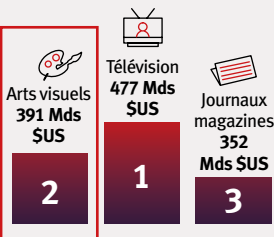
MARCHÉS	VENTES (€ MDS)	EMPLOIS
 Livres	36,3	646,000
 Presse	70,8	483,500
 Musique	25,3	1,168,000
 Spectacle vivant	31,9	1,234,500
 Télévision	90	603,500
 Film	17,3	641,000
 Radio	10,4	97,000
 Jeu vidéo	16	108,000
 Arts visuels	127,6	1,231,500
 Architecture	36,2	493,000
 Publicité et communication	93	818,000
Total	535,9	7,060,000

DANS LE MONDE

En 2014, l'économie de la culture et de la création a représenté **2 250 Mds\$** de revenus et **29,5 M** d'emplois, soit 1% de la population active mondiale, dépassant ainsi le nombre d'emplois de l'industrie automobile en Europe, au Japon et aux États-Unis.

2 250 milliards de dollars de revenus pour les secteurs culturels et créatifs dans le monde

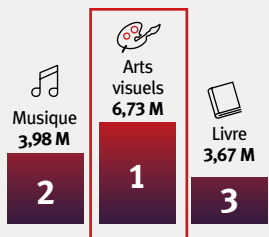
2 250 Mds\$US



#EYCCI
#WorldCreative

Les secteurs culturels et créatifs emploient 29,5 millions de personnes dans le monde

29,5 M d'emplois



#EYCCI
#WorldCreative

LES CONTENUS CULTURELS DANS UN ENVIRONNEMENT EN LIGNE : ANALYSE DU TRANSFERT DE VALEUR

Source : rapport Roland Berger, 2015 - Synthèse pour la France en 2014.

La grande majorité des biens culturels est aujourd'hui accessible en ligne, y compris les biens physiques via le e-commerce. Les Intermédiaires en ligne (plateformes) couvrent une grande variété de modèles et d'acteurs :

- moteurs de recherche (Google, Yahoo, Bing, etc.),
- plateformes vidéo (Youtube, dailymotion, vimeo, etc.),
- médias sociaux (Facebook, Twitter, etc.),
- agrégateurs de contenus (tunein, tracks, etc.).
- bibliothèques personnelles (Dropbox, etc.),

Ils génèrent chaque année des revenus importants :

EN EUROPE, leurs revenus atteignent **22 Md€** : principalement concentrés sur les Moteurs de recherche et Réseaux sociaux (88%).

Quantification de la création de valeur explicite (€M ; 2014 ; estimations)

Revenus	Exemple		
Moteurs de recherche	16 140	Google	15 470
Médias sociaux	3160	facebook	2 450
Bibliothèques personnelles	1 740	box	100
Plateformes vidéo (ou audio, publiques)	845	YouTube	720
Agrégateurs de contenus	100	+tunein	20
Total	21 985		

EN FRANCE, leurs revenus dépassent **2,1 Md€** : principalement concentrés sur les Moteurs de recherche et Réseaux sociaux (86%).

Quantification de la création de valeur explicite (€M ; 2014 ; estimations)

Revenus	Exemple		
Moteurs de recherche	1 430	Google	1 375
Médias sociaux	390	facebook	305
Bibliothèques personnelles	175	box	10
Plateformes vidéo (ou audio, publiques)	115	YouTube	100
Agrégateurs de contenus	6	+tunein	1
Total	2 116		

L'importance des contenus culturels dans les usages :

- L'étude d'usages pour les moteurs de recherche en France indique 30% de renvois vers des contenus culturels et 15% pour l'accès direct.
- 19% de clics sur liens sponsorisés sont liés à des contenus culturels.

L'importance des contenus culturels dans la valeur créée :

En Europe, les contenus culturels participent directement à 23% de la création de valeur explicite des intermédiaires en ligne.




Estimation de l'impact direct des contenus culturels sur la création de valeur explicite (€M ; 2014)

	Marché	Impact direct	DIRECT
Moteurs de recherche	16 140	2 960	18%
Médias sociaux	3 160	1 340	43%
Bibliothèques personnelles	1 740	50	3%
Plateformes vidéo (ou audio, publiques)	845	555	66%
Agrégateurs de contenus	100	75	75%
Total	21 985	4 980	23%

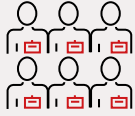
Source : Sociétés, analyse et estimations Roland Berger.

Les contenus culturels ont un fort impact direct sur la génération de revenus par Facebook et YouTube, plus modéré pour Google :

Synthèse de l'impact direct des contenus culturels sur la création de valeur

	Impact direct des contenus culturels sur les revenus (€Md)	Part des revenus totaux	Commentaires & explications
	2,8	18%	› ~18% des clics sur liens sponsorisés dirigent vers des pages liées aux contenus culturels (18% pour l'Italie et 19% pour la France).
	1,04	43%	› Au total 51% des contenus publiés ou partagés sur Facebook sont liés aux contenus culturels -39% en France et 62% en Italie. › Ces contenus génèrent de l'inventaire pour le native advertising (84% des revenus totaux), qui est ainsi impacté à 100% (vs. 0% pour le display).
	0,48	66%	› Les contenus culturels représentent 66% des vues totales sur YouTube, qui génèrent directement des revenus publicitaires.
Leviers de création de valeur implicite	Élevé		› Les contenus culturels participent directement à l'exhaustivité et à la pertinence des intermédiaires en ligne, facilitant l'« adhésion » des utilisateurs et leurs niveaux d'usage, ce qui est réflété dans la part de marché, la capitalisation boursière et l'image de marque entre autres.

L'ADAGP EN CHIFFRES



600

nouveaux artistes
adhérents chaque
année



50

sociétés sœurs
à l'étranger

133 000

auteurs représentés



36 M€

de droits perçus
en 2016



Plus de **10 000**
retraits annuels d'œuvres
contrefaisantes en ligne

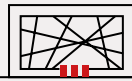
10 000 artistes vivants
2 000 successions
12 000 auteurs, membres
directs



275

contrats avec des chaînes TV

10% de frais de
fonctionnement



149

musées, fondations et centres
d'art sous convention



400

maisons de vente
aux enchères et



800

galeries
administrées pour
le droit de suite



Plus de **1 000**
longs-métrages
autorisés



Plus de **40**
disciplines artistiques



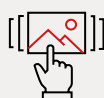
Plus de **100** festivals,
salons et autres actions
soutenus chaque année
grâce à l'action culturelle



114

titres de presse
sous contrat

26 870



images répertoriées
dans le fonds
iconographique
ADAGP Images



47 salariés

L'ADAGP, c'est aussi : des contrats passés avec les plateformes Youtube, Dailymotion, Netflix, Getty Images, Artprice... 18 agents assermentés, une présence assurée dans de nombreuses instances de réflexion et de défense du droit d'auteur: Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA), European visual artists (EVA), Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC), Coalition pour la diversité culturelle (CDC), etc.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



Fondée en 1953 par des artistes, l'ADAGP représente 133 000 auteurs dans le monde, dans toutes les disciplines des arts visuels : peinture, sculpture, photographie, design, BD, street art, art vidéo, art numérique, architecture... Au cœur d'un réseau international de 50 sociétés sœurs, l'ADAGP perçoit et répartit les droits des artistes, les protège et se bat pour l'amélioration du droit d'auteur.

Elle est aujourd'hui la première des sociétés d'auteurs des arts visuels au monde.

Soucieuse de placer la création au cœur du monde, l'ADAGP encourage la scène créative en initiant et/ou en soutenant financièrement des projets propres à valoriser les arts visuels et à en assurer la promotion à l'échelle nationale et internationale.



11 rue Berryer
75008 Paris
T +33 (0)1 43 59 09 79
F +33 (0)1 43 59 61 44
www.adagp.fr
ADAGP Images : <http://bi.adagp.fr>

Suivez-nous sur :

